Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 46 (1956)

Artikel: Un feu follet sympathique

Autor: Pittet, Denis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005589

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On peut donc constater que l'abbaye condamnait tout excès de boisson et ne tolérait pas que l'on se moque de la religion. Il faut préciser, d'ailleurs, que l'abbaye des Echarpes blanches, *société de tir*, a été fondée par la paroisse de Montreux.

Le *tir* de l'abbaye s'exécute toutes les années, tandis que la fête n'a lieu que tous les deux ans. Comme il se doit, une certaine pompe préside à cette dernière. L'habit des membres est le suivant: *habit de cérémonie* et *chapeau noirs haut de forme*, *pantalons* et gants *blancs*. Une *écharpe de soie blanche* leur barre la poitrine et un nœud avec rosette jaune et franges or est fixé au côté gauche. A la main ils portent *la canne au pommeau d'argent* et ornée de rubans de couleurs jaune et bleue.

Quant à l'abbé – l'actuel est M. Anet, municipal à Veytaux – outre l'habit d'apparat avec écharpe en sautoir, il porte la *crosse de sa dignité* tout comme l'abbé-président de la fête des Vignerons.

Le jour de la fête, le cortège, conduit par une fanfare, est reçu dans la demeure de l'abbé. Il est précédé d'un groupe de demoiselles d'honneur portant le très élégant costume montreusien. Puis, suivent les membres de la confrérie et les invités. Après une réception offerte chez l'abbé, le cortège drapeau en tête, se dirige vers l'église de Montreux, où il fait le tour de la terrasse et se rend ensuite sur la place de fête. Là se déroule *le tir* et ont lieu les réjouissances. Une joyeuse animation réunit jeunes et vieux; on danse, on chante et on boit à la santé de l'abbaye. La distribution des prix aux meilleurs tireurs constitue l'acte final de cette journée mémorable pour Montreux.

Un feu follet sympathique

Par *Denis Pittet*, Magnedens

On parlait souvent jadis des feux follets, et surtout des *boin-noû* qui apparaissaient régulièrement en certains endroits. Ils étaient censés matérialiser l'âme d'un individu qui, au cours de sa vie terrestre, avait déplacé les bornes d'un champ en sa faveur. De l'autre monde, par expiation, il revenait constater son méfait[1]. Laissons les *boin-noû* qui n'ont existé que dans l'imagination des gens trop crédules, pour parler d'autres feux follets. La science a trouvé une explication pour justifier l'existence de ces feux. Il s'agirait d'émanations de phosphure d'hydrogène spontanément inflammable se dégageant de certains terrains. J'accepte l'explication donnée pour l'existence de ces phénomènes, mais je reste cependant perplexe au sujet de

[1] Sur cette croyance, cf. *Glossaire des patois de la Suisse romande*, t. II, 525 s. v. borne et II, 609 s. v. bouénou.

l'un d'eux qui, au cours de nombreuses années, avait étonné toute une contrée. En pleine nuit, il partait d'un point bien déterminé, il sautillait gentiment sur un parcours d'environ deux cents mètres, toujours le même, et s'en retournait ensuite à son point de départ. De nombreuses personnes absolument dignes de foi, ont vu le phénomène. C'était près du vieux village de Corpataux. Il y a bien longtemps aujourd'hui que l'apparition n'a plus eu lieu.

Déterminons-en les lieux pour avoir l'occasion de citer quelques jolis noms locaux. Après avoir quitté la grand'route, le chemin suit une pente assez rapide. C'est la *Grôcha Pèrâja*. *Pèrâja* nous vient du vocable pierre et signifie «endroit où il y a beaucoup de pierres». Nous avons aussi les *pèrèvouè*, parcelles de terre très pierreuses et quasi incultes. Citons cependant le vieux proverbe *k'on pon fére fortouna chu on pèrèvouè, avoin on kurts a cha fata, in travayan bin* (que l'on peut faire fortune sur un mauvais terrain, avec une petite pièce de monnaie en poche, en travaillant bien). Continuons notre chemin en laissant, à droite, les Côtes du Rafour et, à gauche, la belle forêt de *l'Es-Cota* des actes d'Hauterive du XIIe siècle et les champs de *Dêrin lè j'othô* (derrière les maisons). Le Rafour (*Râfoua*) était l'endroit où l'on cuisait la chaux à maçonner. Nous arriverons à un *grètson* (petite côte): la *Pitita Pèrâja*. C'est là qu'arrivait le feu follet après être parti d'un angle de la forêt de l'*Es-Cota*, pour arriver près d'un cerisier où les ancêtres avaient placé une petite statue de la sainte Vierge. Le fait paraît bizarre, mais comme je l'ai déjà dit, plusieurs témoins absolument dignes de foi avaient vu le sautillant feu follet suivre ce parcours bien déterminé.

Voici ce qui s'est passé une certaine nuit de printemps de l'année 1889. Deux musiciens rentraient vers minuit d'une répétition, pour retrouver leur logis aux Côtes du Rafour. En arrivant à la *Pitita Pèrâja*, ils virent le feu follet sortir de la forêt pour suivre son parcours habituel. Nos deux hommes s'arrêtèrent et le petit feu passa si près d'eux qu'il les frôla sans répandre ni odeur ni chaleur.

J'ai questionné un agriculteur qui avait habité près du passage du feu follet. Lui-même ne l'avait jamais vu, mais ses parents affirmaient l'avoir aperçu plusieurs fois. Cependant il me demanda si j'avais souvenance d'un vieux chêne qui élevait sa ramure dans ces parages. Oui, lui répondis-je. – Eh bien, me dit-il, certains matins j'ai pu observer, près du pied du chêne, un demi-cercle bien marqué par l'herbe foulée. Le chêne ayant été abattu, le demi-cercle a pu être observé sous un arbre voisin. Ne voyons pas du surnaturel partout. Cependant l'apparition du feu follet de la *Pitita Pèrâja*, mieux que les demi-cercles tracés sur l'herbe, permet de se demander où il faut chercher l'explication de certains phénomènes.